

RCS : BERGERAC

Code greffe : 2401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BERGERAC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00367

Numéro SIREN : 493 947 071

Nom ou dénomination : LERMURIER

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2018 sous le numéro de dépôt 1544

LERMURIER

SARL au capital de 302 142 €
Siège social : ZI de La Vallade Nord
24100 BERGERAC

RCS BERGERAC 493 947 071

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2017

GREFFE du TRIBUNAL
de COMMERCE de BERGERAC
Dépôt du : 25 JUL. 2018
N° du Dépôt : 1544
SIRENE : 493947071
N° de Gestion : 2018367

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL LERMURIER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL LERMURIER à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Noté

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Gérant et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SARL LERMURIER à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

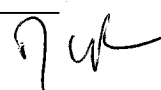
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CASTANET TOLOSAN, le 15 Juin 2018

Le Commissaire aux comptes
RENOUVIN ASSOCIES, représenté par

Marie claire RENOUVIN





BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2017 (12 mois)			31/12/2016 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	610 000		610 000	610 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	64 589	44 633	19 955	
Autres immobilisations corporelles	313 567	239 673	73 894	111 929
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	31 373		31 373	30 719
ACTIF IMMOBILISE	1 019 529	284 306	735 223	752 648
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	582 064		582 064	538 326
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	168 725	21 827	146 898	138 056
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Organismes sociaux	7 257		7 257	
Etat, impôts sur les bénéfices	60 115		60 115	48 699
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 621		16 621	16 326
Autres	2 132		2 132	2 896
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	177 332		177 332	184 679
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	36 519		36 519	35 552
ACTIF CIRCULANT	1 050 765	21 827	1 028 938	964 533
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 070 294	306 133	1 764 161	1 717 181

Handwritten signature



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2017 (12 mois)	31/12/2016 (12 mois)
Capital social ou individuel	302 143	302 143
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 214	30 214
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	312 371	269 872
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	32 827	42 499
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	677 556	644 729
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	38 895	28 045
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	38 895	28 045
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	126 719	244 922
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses	219 646	100 000
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	557 473	510 945
Personnel	71 879	106 574
Organismes sociaux	56 724	71 071
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		1 863
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	6 740	9 032
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 529	
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 047 710	1 044 408
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 764 161	1 717 181



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2017 (12 mois)	31/12/2016 (12 mois)
Ventes de marchandises	7 317 373		7 317 373	7 493 763
Production vendue biens	1 139		1 139	1 096
Production vendue services	6 708		6 708	4 630
Chiffres d'affaires Nets	7 325 219		7 325 219	7 499 489
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			5 697	21 201
Autres produits			172	52
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			7 331 088	7 520 742
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 141 444	6 175 225
Variation de stock (marchandises)			-43 738	56 339
Achats de matières premières et autres approvisionnements			111	540
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			499 527	500 459
Impôts, taxes et versements assimilés			25 019	26 342
Salaires et traitements			476 320	524 604
Charges sociales			120 981	117 664
Dotations aux amortissements sur immobilisations			42 803	54 070
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			25 183	4 765
Dotations aux provisions pour risques et charges			10 850	9 542
Autres charges			3 647	5 941
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			7 302 148	7 475 492
RESULTAT EXPLOITATION			28 940	45 249
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			2	9
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			2	9
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			6 965	12 442
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			6 965	12 442
RESULTAT FINANCIER			-6 963	-12 433
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			21 977	32 817



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2017 (12 mois)	31/12/2016 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		141
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 775
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 915
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 775
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 775
RESULTAT EXCEPTIONNEL		141
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-10 850	-9 542
TOTAL DES PRODUITS	7 331 090	7 523 666
TOTAL DES CHARGES	7 298 263	7 481 166
RESULTAT NET	32 827	42 499
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Des dons alimentaires sont réalisés depuis janvier 2017.

Afin de bénéficier des avantages fiscaux des dons, sans pénaliser les comptes annuels, le maximum de don éligible a été utilisé. En revanche, la réduction d'impôt résultant de ces dons est plus importante que l'impôt société du au titre de l'exercice. Aussi, il reste un solde de réduction d'impôt à utiliser dans les 5 ans d'un montant de 10 850 €. Afin que cette réduction d'impôt soit neutre cette année, mais aussi l'année où elle pourrait être reprise, il a été enregistré une provision pour risque d'un montant équivalent de 10 850 €.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 21 220 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution de leur fonds de roulement.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Fonds de commerce

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, un test de dépréciation (comparaison de la valeur comptable et de la valeur actuelle) doit être réalisé, au moins une fois par exercice, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Le fonds commercial est constitué par les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité de la société. « le fonds commercial, notion spécifique en droit commercial français, constitue la partie « pivot », du fonds de commerce, notion consacrée par le droit français. Il est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché. » L'exploitation d'un commerce franchisé présente une durée de vie non limitée : Le fonds commercial est donc nonamortissable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Pour notre test de dépréciation, nous nous sommes appuyés sur la valeur vénale, à la date de clôture, correspondant au montant qui pourrait être obtenu de la vente du fonds de commerce lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché.

Nous avons retenu comme critère les modalités de calcul du prix du goodwill issues des accords communément utilisés au sein du réseau de la franchise.

En application de l'article 832-5-2 du PCG, le fonds de commerce de la SARL LERMURIER a fait l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de l'exercice.

Ce test a permis d'identifier qu'il n'est pas nécessaire de comptabiliser une provision.

Ce test sera pratiqué à nouveau, pour le prochain exercice et fera l'objet d'une nouvelle décision de gestion, relative à son enregistrement comptable. Cette dépréciation n'est pas déductible fiscalement, donc, il n'y a pas de conséquence fiscale pour la société.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.



➤ Stocks et en-cours

Les Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé le mois de la clôture en complément d'inventaires tournants réguliers

La valeur de stock est obtenue par l'intermédiaire du progiciel du magasin.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable. De plus, une provision est constatée en cas de délai anormal (créances âgées de plus de 90 jours) ou lorsque les clients sont passés en redressement judiciaire.

➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs.

➤ Droit individuel à la formation

La loi 2004.391 du 04/03/2004 relative à la formation professionnelle a instauré un droit individuel à la formation. Ce droit se cumule par année civile sur une durée maximum de 6 ans.

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de droit individuel à la formation ne sont pas significatifs.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 610 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	610 000		610 000	
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	610 000		610 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 019 529 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	610 000			610 000
Immobilisations corporelles	360 293	24 724	6 861	378 156
Immobilisations financières	30 719	654		31 373
TOTAL	1 001 012	25 379	6 861	1 019 529

Amortissements et dépréciations d'actif = 284 306 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	248 364	42 803	6 861	284 306
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	248 364	42 803	6 861	284 306

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	610 000	0	610 000	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	64 589	44 633	19 955	de 3 à 5 ans
Aai divers	275 059	211 000	64 058	de 3 à 7 ans
Matériel de transport	36 309	26 473	9 836	de 3 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	2 200	2 200	0	3 ans
TOTAL	988 156	284 306	703 850	

Handwritten signature



Etat des créances = 322 743 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	31 373		31 373
Actif circulant & charges d'avance	291 369	291 369	
TOTAL	322 743	291 369	31 373

Dépréciations = 21 827 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	849				21 827
Comptes financiers					
TOTAL	849				21 827

Produits à recevoir par postes du bilan = 62 564 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	54 691
Autres créances	7 873
Disponibilités	
TOTAL	62 564

Charges constatées d'avance = 36 519 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 302 143 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2865	105,46	302 143
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2865	105,46	302 143

Provisions = 38 895 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	28 045	10 850		38 895
TOTAL	28 045	10 850		38 895

Etat des dettes = 1 047 710 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	126 719	122 519	4 200	
Dettes financières diverses	219 646	219 646		
Fournisseurs	557 473	557 473		
Dettes fiscales & sociales	135 343	135 343		
Dettes sur immobilisations	8 529	8 529		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 047 710	1 043 510	4 200	

Charges à payer par postes du bilan = 167 429 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	570
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	69 840
Dettes fiscales & sociales	97 019
Autres dettes	
TOTAL	167 429



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 7 325 219 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	7 317 373	99,89 %
Ventes de produits résiduels	1 139	0,02 %
Prestations de services	12 663	0,17 %
Rabais, remises & ristournes accord	-5 956	-0,08 %
TOTAL	7 325 219	100.00 %



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 62 564 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Genedis avd pft(418100)	2 075
Genedis avd direct(418200)	37 000
Ristourne concept(418215)	2 427
Genedis avd rist fidelite(418300)	13 189
TOTAL	54 691

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs (409800)	140
Rsi(438750)	7 257
Contribution solidarite(448710)	184
Taxe pub(448790)	292
TOTAL	7 873

Charges constatées d'avance = 36 519 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses (486060)	36 519
TOTAL	36 519

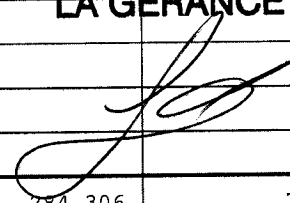
Charges à payer = 167 429 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus sur emp.e(168840)	570
TOTAL	570

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues (408100)	30 195
Fact non parvenue aquilon(408101)	39 645
TOTAL	69 840

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov prime bilan(428110)	2 650
Provisions congés payés(428200)	40 442
Prime activité(428310)	635
Prime bilan gerant(428611)	25 000
Prov charge / prime bilan(438110)	998
Charg. soc./prov cp(438200)	20 835
Charges / prime activité(438310)	239
Taxe apprentissage(448620)	2 441
Formation(448630)	3 779
TOTAL	97 019

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. LERMURIER</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>1 2 </u>				
Adresse de l'entreprise <u>Z.I. de la Vallade Nord 24100 BERGERAC</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2 </u>				
Numéro SIRET * <u>4 9 3 9 4 7 0 7 1 0 0 0 2 0</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 1 7 </u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	610 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	44 633	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	239 673	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	31 373	
TOTAL (II)		BJ	BK	284 306	735 223	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	582 064	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	21 827	146 898
		Autres créances (3)	BZ	CA		86 126
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG		177 332
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		36 519
TOTAL (III)		CJ	CK	21 827	1 028 938	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Écarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	306 133	1 764 161	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Immobilisations :				Créances :		

CERTIFIÉ CONFORME
LA GÉRANCE

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. LERMURIER		Néant ☐ *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :..... 302 143)		DA	302 143
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	30 214
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	312 371
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	32 827
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (II)		DL	677 556
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (III)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	38 895
	TOTAL (III)		DR	38 895
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	126 719
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	219 646
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	557 473
	Dettes fiscales et sociales		DY	135 343
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	8 529
	Autres dettes		EA	
Compte régl.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL (IV)		EC	1 047 710	
Ecart de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 764 161	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
			Écart de réévaluation libre	1D
			Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. LERMURIER		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	7 317 373	FB	FC	7 317 373	
	Production vendue	biens * services *	FD	1 139	FE	FF	1 139
			FG	6 708	FH	FI	6 708
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	7 325 219	FK	FL	7 325 219
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	5 697
	Autres produits (1) (11)					FQ	172
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 331 088
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 141 444
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(43 738)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	111
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	499 527
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	25 019
	Salaires et traitements *					FY	476 320
	Charges sociales (10)					FZ	120 981
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	42 803
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	25 183	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	10 850	
	Autres charges (12)					GE	3 647
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 302 148
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	28 940	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	2	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 965
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	6 965
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(6 963)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	21 977	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

cl

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise S.A.R.L. LERMURIERNéant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(10 850)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 331 090	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 298 263	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	32 827	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 491	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	553	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

N



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Des dons alimentaires sont réalisés depuis janvier 2017.

Afin de bénéficier des avantages fiscaux des dons, sans pénaliser les comptes annuels, le maximum de don éligible a été utilisé. En revanche, la réduction d'impôt résultant de ces dons est plus importante que l'impôt société du au titre de l'exercice.

Aussi, il reste un solde de réduction d'impôt à utiliser dans les 5 ans d'un montant de 10 850 €.

Afin que cette réduction d'impôt soit neutre cette année, mais aussi l'année où elle pourrait être reprise, il a été enregistrée une provision pour risque d'un montant équivalent de 10 850 €.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 21 220 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution de leur fonds de roulement.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

al



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Fonds de commerce

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, un test de dépréciation (comparaison de la valeur comptable et de la valeur actuelle) doit être réalisé, au moins une fois par exercice, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Le fonds commercial est constitué par les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité de la société. « le fonds commercial, notion spécifique en droit commercial français, constitue la partie « pivot », du fonds de commerce, notion consacrée par le droit français. Il est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché. » L'exploitation d'un commerce franchisé présente une durée de vie non limitée : Le fonds commercial est donc non amortissable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Pour notre test de dépréciation, nous nous sommes appuyés sur la valeur vénale, à la date de clôture, correspondant au montant qui pourrait être obtenu de la vente du fonds de commerce lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché. Nous avons retenu comme critère les modalités de calcul du prix du goodwill issues des accords communément utilisés au sein du réseau de la franchise.

En application de l'article 832-5-2 du PCG, le fonds de commerce de la SARL LERMURIER a fait l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de l'exercice. Ce test a permis d'identifier une dépréciation mineure du fonds de commerce (inférieure à 10 000 €) : la valeur actuelle base du pacte d'associés signé avec son franchiseur est inférieure à la valeur nette comptable.

Cette dépréciation qui résulte d'un ratio élevé entre la valeur du fonds commercial et la valeur du fonds de commerce, n'est pas enregistrée dans les comptes, dans la mesure où son impact serait irrémédiable dans la mesure où cette dépréciation ne peut être reprise et qu'elle est très faible. Ce test sera pratiqué à nouveau, pour le prochain exercice et fera l'objet d'une nouvelle décision de gestion, relative à son enregistrement comptable. Cette dépréciation n'est pas déductible fiscalement, donc, il n'y a pas de conséquence fiscale pour la société.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.



➤ Stocks et en-cours

Les Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé le mois de la clôture en complément d'inventaires tournants réguliers

La valeur de stock est obtenue par l'intermédiaire du progiciel du magasin.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable. De plus, une provision est constatée en cas de délai anormal (créances âgées de plus de 90 jours) ou lorsque les clients sont passés en redressement judiciaire.

➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs.

➤ Droit individuel à la formation

La loi 2004.391 du 04/03/2004 relative à la formation professionnelle a instauré un droit individuel à la formation. Ce droit se cumule par année civile sur une durée maximum de 6 ans.

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de droit individuel à la formation ne sont pas significatifs.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 610 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	610 000		610 000	100,00 %
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	610 000		610 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 019 529 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	610 000			610 000
Immobilisations corporelles	360 293	24 724	6 861	378 156
Immobilisations financières	30 719	654		31 373
TOTAL	1 001 012	25 379	6 861	1 019 529

Amortissements et dépréciations d'actif = 284 306 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	248 364	42 803	6 861	284 306
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	248 364	42 803	6 861	284 306

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	610 000	0	610 000	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	64 589	44 633	19 955	de 3 à 5 ans
Aai divers	275 059	211 000	64 058	de 3 à 7 ans
Materiel de transport	36 309	26 473	9 836	de 3 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	2 200	2 200	0	3 ans
TOTAL	988 156	284 306	703 850	



Etat des créances = 322 743 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	31 373		31 373
Actif circulant & charges d'avance	291 369	291 369	
TOTAL	322 743	291 369	31 373

Dépréciations = 21 827 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	849				21 827
Comptes financiers					
TOTAL	849				21 827

Produits à recevoir par postes du bilan = 62 564 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	54 691
Autres créances	7 873
Disponibilités	
TOTAL	62 564

Charges constatées d'avance = 36 519 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

al



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 302 143 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2 865	105,46	302 143
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2 865	105,46	302 143

Provisions = 38 895 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	28 045	10 850		38 895
TOTAL	28 045	10 850		38 895

Etat des dettes = 1 047 710 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	126 719	122 519	4 200	
Dettes financières diverses	219 646	219 646		
Fournisseurs	557 473	557 473		
Dettes fiscales & sociales	135 343	135 343		
Dettes sur immobilisations	8 529	8 529		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 047 710	1 043 510	4 200	

Charges à payer par postes du bilan = 167 429 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	570
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	69 840
Dettes fiscales & sociales	97 019
Autres dettes	
TOTAL	167 429



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 7 325 219 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	7 317 373	99,89 %
Ventes de produits résiduels	1 139	0,02 %
Prestations de services	12 663	0,17 %
Rabais, remises & ristournes accord	-5 956	-0,08 %
TOTAL	7 325 219	100,00 %



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 62 564 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Genedis avd pft(418100)	2 075
Genedis avd direct(418200)	37 000
Ristourne concept(418215)	2 427
Genedis avd rist fidelite(418300)	13 189
TOTAL	54 691

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs (409800)	140
Rsi(438750)	7 257
Contribution solidarite(448710)	184
Taxe pub(448790)	292
TOTAL	7 873

Charges constatées d'avance = 36 519 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses (486060)	36 519
TOTAL	36 519

Charges à payer = 167 429 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus sur emp.e(168840)	570
TOTAL	570

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues (408100)	30 195
Fact non parvenue aquilon(408101)	39 645
TOTAL	69 840

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov prime bilan(428110)	2 650
Provisions congés payés(428200)	40 442
Prime activité(428310)	635
Prime bilan gerant(428611)	25 000
Prov charge / prime bilan(438110)	998
Charg. soc./prov cp(438200)	20 835
Charges / prime activité(438310)	239
Taxe apprentissage(448620)	2 441
Formation(448630)	3 779
TOTAL	97 019



RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	302 143	302 143	302 143	302 143	302 143
b) Nombre d'actions émises	2 865	2 865	2 865	2 865	2 865
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 325 219	7 499 489	7 370 922	7 423 667	7 406 569
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	96 608	85 881	74 127	148 515	153 989
c) Impôt sur les bénéfices	-10 850	-9 542	-18 503	14 798	21 362
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	107 458	95 423	92 630	133 717	132 627
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	32 827	42 499	15 338	76 175	75 580
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	38	33	32	47	46
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	11	15	5	27	26
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	437 423	475 879	408 276	402 392	386 823
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	159 878	166 390	140 011	137 540	135 998

LERMURIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 302 143 euros
Siège social : ZI de la Valade Nord
24100 BERGERAC
493 947 071 RCS BERGERAC

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 32 827,22 euros de la manière suivante :

- La totalité du bénéfice de l'exercice, soit la somme de 32 827,22 euros, au compte "Autres réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

